

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal											46/2015		
Total membres	23	Exercice	23	Convoc	16/06	Prés.	14	Abs	9	Proc.	2	Votants	16

Par suite d'une convocation en date du seize juin deux mille quinze, les membres composant le Conseil municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis à la Mairie de MIREPOIX (Ariège) le vingt-trois juin deux mille quinze à vingt heures trente, sous la présidence de Nicole QUILLIEN, Maire.

Présents : QUILLIEN Nicole, GARCIA Pierre, ALBAN Marie-Françoise, CAUX Xavier, DILLON Valérie, CATALA Fabien, SARRAIL Claudine, CIBIEL Christian, ROUGÉ Pierre, ESCANDE Jacques, VIDAL Candy, SAINT MARTIN Jean, BAJAN Andrée, PEISER Jean-Luc, ABELLANET LE MINEZ Monique.

Absents excusés : JOLIBERT Marie-Christine, LEVENARD Christian, CAZANAVE Véronique, BERSANS Muriel, ANGLADE Jordane, MARIEIRO Fabienne, BOURDONCLE Stéphane, BIARD Ludovic.

Procurations : JOLIBERT Marie-Christine à DILLON Valérie, ANGLADE Jordane à CATALA Fabien, BIARD Ludovic à QUILLIEN Nicole.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. Madame VIDAL Candy est désignée, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre du FDAL

Madame le Maire explique au conseil municipal que des travaux importants de voirie et sur les bâtiments communaux doivent être réalisés cette année. Ces travaux d'un montant total de 429 352.08 € ne peuvent être financés en totalité par la commune.

Elle propose de demander une aide au Conseil Départemental dans le cadre du FDAL au taux de 30 %, une aide du Conseil Régional de 20 % et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

DEMANDE SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL FDAL 2015		
Investissements 2015	HT	TTC
Aménagement accès au stade municipal aux normes PMR	54 385,00	65 262,00
Construction d'un dortoir à l'école maternelle Jean Jaurès	100 598,30	120 717,96
Remise en état de 3 courts de tennis	6 972,00	8 366,40
Reconstruction pont de Chicou	35 622,40	42 746,88
Voirie sous mandat	160 215,70	192 258,84
TOTAL	357 793,40	429 352,08
demande subvention Conseil Départemental FDAL 30 %	107 338,02	-107 338,02
DETR notifiée sur dortoir école		-46 680,00
DETR demandée sur voirie (25 %)		-40 053,93
Reste à la charge de la commune		275 334,06

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de sa Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité
(Absente au moment du vote : DILLON Valérie)

- **Décide** d'engager les travaux présentés par Madame le Maire, sous réserve d'obtention de subventions,
- **Décide** de demander au Conseil Régional et au Conseil Départemental, dans le cadre du FDAL, une subvention de 30 % sur la totalité des travaux, soit : 107 338.02 €,
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget 2015,
- **Charge** Madame le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



1^{er} Adjoint délégué aux Finances
Suppléant de M^{me} Le Maire

Nicole QUILLIEN

Pierre GARCIA

REÇU EN PREFECTURE

le 24/06/2015

Application agréée E-legalite.com